



Publié sur *Espace Jeunes* (<https://espace-jeunes.droitsquotidiens.be>)

[Accueil](#) > Dois-je installer des détecteurs incendie (Wallonie) ?

- [Notre réponse](#)
- [Références légales](#)
- [Documents types](#)

- [Arrêté du 21 octobre 2004 du Gouvernement wallon relatif à la présence de détecteurs d'incendie dans les logements.](#) [1]
- [Articles 7,10 et 15 du Décret du 15 mars 2018 relatif au bail d'habitation](#) [2]
- [Article 10 du Code wallon de l'habitation durable](#) [3]

- [Brochure : Protégez-vous des incendies! – éditée par le SPF Intérieur.](#) [4]
- [Brochure : Le bail d'habitation en Wallonie – édition mars 2021 – éditée par le SPW](#) [5]
- [Brochure : Les détecteurs de fumée – mai 2021 – éditée par le Service Public de Wallonie LogementW](#) [6]

Mise à jour :

Jeudi 19 Août 2021

Applicable en :

- Région wallonne

- [Imprimer cette question](#)
- [Envoyer par e-mail](#)
- [Réagir à cette fiche](#)

Non. C'est votre **propriétaire qui a l'obligation d'acheter et installer** des détecteurs incendie dans l'immeuble qu'il met en location.

De votre côté, **vous devez assumer l'entretien et le changement des piles**. Vous devez aussi vérifier si le détecteur fonctionne. Si ce n'est pas le cas, vous devez en avertir votre propriétaire immédiatement. Il pourra ainsi les remplacer ou les faire réparer.

En cas de non-respect de ces obligations votre responsabilité peut être mise en cause.

Un seul détecteur doit être placé **si la surface habitable est inférieure à 80 m²**.

Donc si votre appartement fait 70 m², le propriétaire doit placer un détecteur. S'il fait 90 m², il doit en placer deux.

Si vous louez une maison, il faut **au minimum un détecteur par étage**. Si les étages font plus de 80m², il faut donc en placer plusieurs par étage.

Pour plus d'infos, voyez le site du [SPW](#) [7].

©Droits Quotidiens asbl

Ces questions réponses constituent une source d'information générale. Leur exploitation de manière indépendante doit faire l'objet de la plus grande prudence. Il est vivement conseillé de vérifier l'applicabilité au cas spécifique.

✖

Envoyer par e-mail

Votre nom *

Votre e-mail *

E-mail du destinataire *

Sujet *

Message *

Envoyer

✕

Réagir à cette fiche

Votre nom *

Votre e-mail *

Sujet *

Message *

Envoyer

URL source: <https://espace-jeunes.droitsquotidiens.be/fr/question/does-je-installer-des-detecteurs-incendie-wallonie-1>

Liens

[1] <https://wallex.wallonie.be/eli/arrete/2004/10/21/2004203357/2004/11/20?doc=6281&rev=5557->

2986#FR_7238998

[2] http://www.ejustice.just.fgov.be/cgi_loi/change_lg.pl?language=fr&la=F&cn=2018031513&table_name=loi

[3]

https://www.ejustice.just.fgov.be/cgi_loi/loi_a1.pl?imgcn.x=57&imgcn.y=9&DETAIL=1998102939/F&caller=list&row_i

[4] [https://espace-](https://espace-jeunes.droitsquotidiens.be/fr/system/files/documents/Brochure%20_%20Prot_gez_vous%20des%20incendies_%20)

[jeunes.droitsquotidiens.be/fr/system/files/documents/Brochure%20_%20Prot_gez_vous%20des%20incendies_%20](https://espace-jeunes.droitsquotidiens.be/fr/system/files/documents/Brochure%20_%20Prot_gez_vous%20des%20incendies_%20)

[5] <https://espace-jeunes.droitsquotidiens.be/fr/system/files/documents/20210818-aba->

[brochure_bail_habitationrwmars2021.pdf](https://espace-jeunes.droitsquotidiens.be/fr/system/files/documents/20210818-aba-)

[6] <https://espace-jeunes.droitsquotidiens.be/fr/system/files/documents/202108-aba->

[spw_fiche_log_detecteurs_fumee_mai2021.pdf](https://espace-jeunes.droitsquotidiens.be/fr/system/files/documents/202108-aba-)

[7] http://lampspw.wallonie.be/dgo4/site_logement/index.php/site/divers?page=incendie